

# Lettre de Bruxelles n° 3, mai 2018

## sur le Porc

*Regards sur les Dialogues Civils, par Anne Vonesch*

Chers amis, bonjour !

Cette lettre vous montre une fois de plus comment TOUT EST COMMERCE, de la sorte que la DG Agri se coupe des autres réalités de cette planète ; et comment enfin après plus de 20 ans, la DG SANTÉ veut appliquer les normes minimales pour la protection des porcs en orchestrant un arsenal d'audits qui dévoilent la défaillance des contrôles dans les Etats membres, et en intensifiant les plans d'action. Pourquoi ? Parce que le Parlement européen attend des actes. Aussi, Copa-Cogeca est en train de s'appropriier le sujet (du moins à un certain niveau européen, mais qu'en est-il dans les fermes françaises?). La présente lettre est détaillée ; un levier du changement est palpable, il est bon de bien le comprendre. En fin de réunion le groupe a été plus clairsemé pour la prise en charge de la douleur des porcelets. Sur fond de constats d'échecs, le groupe réussit l'unanimité en faveur de l'autorisation de la lidocaïne pour castrer. Est-ce que, si on le voulait vraiment, on pourrait dépasser les inepties de nos administrations ?

En rouge les informations du Groupe de Dialogue Civil du 18 mai,  
en bleu les interventions et avis personnels.

COM = commission européenne EM = Etat Membre

### Situation du marché

La production de porcs augmente, ce qui est dû à l'Espagne, aux Pays-Bas et à la Pologne. Mais les prix baissent, même si le moment des grillades les fait augmenter un peu. Le *remainder* (= prix de la carcasse en €/100kg – coût de l'aliment – coût des porcelets ; ce n'est pas le revenu mais une évaluation grossière et significative de la tendance) baisse nettement. La balance commerciale reste positive même si les importations augmentent. **L'Europe est le premier exportateur mondial** (suivi par US puis Canada) ! Les exportations baissent, en volume et encore plus en valeur. La Chine, connue pour sa demande d'abats, demande davantage de produits de plus haute valeur. Ainsi on fait le tour des produits séchés, fumés, salés et marinés et saucisses. Tout peut être suivi sur le Meat Market Observatory<sup>1</sup>. C'est l'heure des lamentations rituelles : les producteurs perdent de l'argent. Et surtout, il faudrait des données sur la consommation (plus stable pour la charcuterie que pour la viande), parce que la baisse de la consommation inquiète beaucoup.

Ces statistiques de tonnages de viande, charcuteries, graisses et abats, produits sur caillebotis intégral, dans des conditions sans humanité ni intelligence, donnent le vertige. Ces statistiques font partie du crime. **Je demande des statistiques différenciées selon les conditions d'élevage, comme cela commence à se faire pour les œufs.**

---

<sup>1</sup> [https://ec.europa.eu/agriculture/market-observatory/meat\\_fr](https://ec.europa.eu/agriculture/market-observatory/meat_fr)

La COM n'a pas de tels chiffres.

La COM présentera prochainement une méthodologie pour le suivi de la consommation de viande bovine, qui pourra ensuite s'appliquer au porc.

### Le marché des aliments

Productions record de céréales et oléo-protéagineux, augmentation de la consommation, diminution des stocks de 8 %... pour nourrir le commerce de porcs !

Les représentants de la société civile sont si peu nombreux dans cette instance qu'il est légitime de re-prendre la parole. **Existe-t-il au niveau de la COM un endroit qui fait le lien entre ce qui est présenté ici et les objectifs de développement durable (ODD de l'ONU), les impacts en termes de pesticides et biodiversité, une alimentation saine, durable et responsable ? Ou est-ce qu'à la COM la main droite ne sait pas ce que fait la main gauche alors que les deux mains devraient travailler ensemble ?**

La COM répond qu'il y a un CDG dédié aux cultures arables. Et c'est la DG Santé qui s'occupe des pesticides ; et la DG Agri s'occupe des marchés et pas de quels pesticides utiliser ou non.

European  
Commission

## EU 28 Cereals Balance Sheet

Thousand metric tonnes

LAST UPDATED: 26/04/2018	2018/19 (forecast)									
	Common wheat	Barley	Durum wheat	Maize	Rye	Sorghum	Oats	Triticale	Others	TOTAL CEREALS
<b>Beginning stocks</b>	15 584	5 919	2 785	21 683	609	122	481	948	1 213	49 345
Usable production	141 505	61 313	8 792	64 006	7 423	722	8 218	10 805	3 393	306 175
Area (thousand ha)	23 337	12 105	2 679	8 392	1 982	136	2 684	2 698	1 518	55 532
Yield (tonnes/ha)	6.1	5.1	3.3	7.6	3.7	5.3	3.1	4.0	2.2	5.5
Imports (from third countries)	3 116	500	2 093	13 300	67	153	5		158	19 391
<b>Total supply</b>	<b>160 205</b>	<b>67 732</b>	<b>13 670</b>	<b>98 989</b>	<b>8 099</b>	<b>997</b>	<b>8 703</b>	<b>11 753</b>	<b>4 763</b>	<b>374 911</b>
Total domestic use	118 609	50 365	9 489	75 774	7 061	875	7 723	11 618	4 484	285 998
Human consumption	48 134	363	8 056	5 426	3 068	156	1 152	52	23	66 430
Seed	4 774	2 142	498	408	408	29	450	531	69	9 309
Industrial uses	10 800	9 089	95	11 700	1 666		102	446	102	33 998
of which bioethanol/biofuel	4 665	437		6 200	953			344	14	12 613
Animal feed	54 000	38 370	800	57 640	1 850	690	5 950	10 500	4 250	174 051
Losses	900	400	40	600	70		70	90	40	2 210
Exports (to third countries)	27 000	10 486	1 257	2 596	165	3	208	2	8	41 724
<b>Total use</b>	<b>145 609</b>	<b>60 850</b>	<b>10 746</b>	<b>78 370</b>	<b>7 226</b>	<b>877</b>	<b>7 931</b>	<b>11 620</b>	<b>4 492</b>	<b>327 722</b>
<b>Ending stocks**</b>	<b>14 596</b>	<b>6 882</b>	<b>2 924</b>	<b>20 619</b>	<b>873</b>	<b>120</b>	<b>772</b>	<b>132</b>	<b>272</b>	<b>47 190</b>
Change in stocks**	-988	962	139	-1 064	264	-2	291	-815	-941	-2 155

[http://ec.europa.eu/agriculture/cereals/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/cereals/index_en.htm)

[https://ec.europa.eu/agriculture/market-observatory/crops\\_en](https://ec.europa.eu/agriculture/market-observatory/crops_en)

Via Campesina demande si les efforts européens de développer les cultures de protéines font diminuer les importations de soja d'Amérique du Sud ?

La COM reconnaît ce sujet à la mode, des séminaires ont lieu dans les EM, mais il faut garder les pieds sur terre : il sera difficile d'être compétitif à côté des prix d'Amérique du Sud et des USA, et il faudra payer le prix du soja-non-OGM. Un Plan protéines/soja sera publié fin de l'année.

**L'Observatoire du Marché des Viandes (Meat Market Observatory)** tient régulièrement ses réunions, et de nombreuses présentations sont publiées sur son site internet.

Ensuite sont examinés les états des lieux, pays par pays, des **barrières sanitaires** qui rendent difficiles les exportations européennes en raison des cas de Peste Porcine Africaine qui s'étend à l'Est. La grande crainte est qu'elle puisse atteindre l'un des principaux pays exportateurs – quelle

catastrophe, imaginez-vous ! Quant à la Russie, elle mélange adroitement barrières sanitaires et embargo politique, et ce jeu dure.

Un vaccin contre la Peste Porcine Africaine n'est pas à l'ordre du jour, malgré des efforts de recherche considérables.

Eurogroup For Animals rappelle le cas de **fraude aggravée touchant le jambon de Parme**.

### **Les négociations commerciales avec différents pays tiers**

#### **Traité de Libre Echange Mexique-UE**

L'UE a des intérêts offensifs pour le porc, ce marché est important notamment vu les difficultés avec la Chine, mais accorde 10 000 t de longe ; nous sommes défensifs pour le jambon. La libéralisation sera acquise au bout de 6 ans. Mais quand pourra l'Europe livrer au Mexique ? Ce n'est pas certain que ce sera encore avec ce Parlement et avec cette COM.

**Les contacts avec l'Australie et la Nouvelle Zélande** sont engagés.

Hogan a conduit une mission de haut niveau en **Chine**. La nouvelle classe moyenne a des demandes de sécurité alimentaire et apprécie les marques européennes.

### **Information de la COM sur les actions pour prévenir la caudophagie et prévenir la section routinière des queues**

**Les objectifs** sont de réduire la souffrance animale en appliquant mieux la directive (de 2017-2019), et de se focaliser sur l'évitement de la caudectomie et l'apport de matériaux manipulables.

**Une première série d'audits** (NL, ES, DK<sup>2</sup>, IT, DE) conclut que 98,5-100 % des queues sont coupés. Les critères de conformité utilisés dans les EM sont le plus souvent inadéquats, les instructions des autorités compétentes imprécises et non suivies, les actions pour l'application variables. La recherche et l'expérimentation sont parfois vastes et coûteuses, parfois absentes. **Il n'y a pas de progrès en matière de conformité et de réduction de la caudectomie**. Très peu utilisent les queues intactes comme un indicateur de résultat.

**La COM a demandé en janvier (après un meeting en novembre<sup>3</sup>) à tous les EM de faire des Plans d'Action, avec des recommandations, et évalue ces Plans d'Action**. Fin 2018 la conformité doit être atteinte. Les Autorités Compétentes doivent fournir des critères de conformité. Dans les fermes les risques doivent être évalués, les lésions aux queues et oreilles démontrées, les environnements inadéquats évalués et modifiés, il doit y avoir communication et mise en application.

Il y a eu une **évaluation préliminaire des Plans d'Action** : 24/26 ont été reçus, 2 sont en retard, 19/24 sont déjà évalués. 18/19 proposent des améliorations, très variables.

Il y a aussi une grande variation dans les détails et les délais : phase de consultation, révision, et la mise en application est attendue pour la plupart fin 2018/début 2019.

**Les améliorations** en matière de critères de conformité concernent (en nombre d'EMs) : matériaux manipulables (16), propreté (9), confort thermique (4), air (10), statut de santé (9), formation (4), porcs malades (4), âge de sevrage (0), compétition pour l'espace (6), combats (3), aliment et eau (6), ration alimentaire (2).

**Les autres améliorations** prévues sont : évaluation des facteurs de risque (13), preuves de lésions aux queues et oreilles (11), évaluer et modifier des systèmes inadéquats (environnement et matériaux manipulables (13), communication et lien avec l'industrie (18), mise en application (14), révision des dispositions et attestations des vétérinaires (6).

---

<sup>2</sup> [http://ec.europa.eu/food/audits-analysis/act\\_getPDF.cfm?PDF\\_ID=13599](http://ec.europa.eu/food/audits-analysis/act_getPDF.cfm?PDF_ID=13599)

<sup>3</sup> <http://farewelldock.eu/tag/farmer/>

**Les prochains pas pour la COM** sont de finaliser l'examen des Plans d'Action et l'examen de la conformité des EM, et d'écrire aux EM quant aux mises à jour, clarifications, omissions et à la diffusion des bonnes pratiques. Ensuite viennent les options pour la politique de la COM :

- BTSF (Better training for safer food) sur les porcs en accord avec le plan de travail de SANTE
- Travailler avec le Centre de référence pour le bien-être animal et son sous-groupe pour les porcs
- Contribuer à la consultation de DG AGRI sur la révision de la PAC
- Visites de l'équipe TAILS
- Relations avec l'industrie porcine, la recherche, les ONGs, le PE, FVE (Fédération des Vétérinaires Européens) etc.
- Meeting fin 2018 pour affiner et discuter les Plans d'Action améliorés.

En 2019 il y aura des audits.

### **Copa-Cogeca : l'action des éleveurs et des coopératives pour réduire la caudophagie et prévenir la caudectomie en routine des porcs**

*rapport de Margareta Åberg et Miguel Angel Higuera*

Il s'agit de la présentation des **résultats d'un questionnaire** diffusé par Copa. 12 EM n'ont pas répondu, dont le grand producteur Pologne, la Belgique et la Roumanie. 71 % sont conscients (**cela doit être récent !**) de la Recommandation de la COM et du document de travail l'accompagnant ! Pour 26 %, l'EM attribue des aides pour mieux respecter la directive. 93 % des porcs ont la queue sectionnée. Les matériaux manipulables sont considérés comme étant appropriés en grande majorité. 45 % des matériaux manipulables sont des chaînes métalliques ou des jouets en plastique. Une question intéressante concerne l'importance accordée (notée entre 1 et 10) aux défis à vaincre. Par importance descendante : le risque de caudophagie arrive en tête avec une note de 9,46, ensuite suivent en diminution d'importance de 6,46 à 4,08 : la baisse de densité, les matériaux manipulables inappropriés ou insuffisants, la qualité de l'air, le type de sol et de case, des changements dans l'alimentation, le mélange de porcs, le manque de formation, le manque d'informations, une génétique agressive, la disponibilité de l'eau.

Les facteurs clés pour prévenir la caudophagie sont, par importance descendante de 8,47 à 5,29 : le logement, l'environnement, l'apport d'aliment et d'eau, la santé, le comportement, la quantité de matériaux manipulables, la localisation de matériaux manipulables. Autres : la densité, et le marquage et l'enlèvement des mordeurs.

Parmi les outils de communication, les plus efficaces sont la formation en face à face avec un spécialiste, ensuite les guides écrits dans la langue de l'éleveur, et en tout dernier des guides en anglais...

Il existe une corrélation entre l'utilisation de matériaux manipulables appropriés et la moindre section des queues. L'utilisation de chaînes métalliques et de jouets en plastique ou de bois suspendu ou autre (disposal device) augmente le pourcentage de section des queues, alors que la présence de litière ou de matériaux manipulables diminue la section des queues. Plus le sol est en caillebotis, plus les queues sont sectionnées.

Selon 87 % s réponses, les mesures pour prévenir la caudophagie et pour éviter la caudectomie augmentent les coûts de production. 29 % estiment que les consommateurs vont payer plus cher, et 59 % estiment qu'ils ne paieront pas plus cher.

Les conclusions sont :

- Il faut soutenir des initiatives pour développer des productions de bien-être animal en Europe
- Associer les éleveurs en amont pour développer des solutions viables et efficaces

- Donner assez de souplesse aux éleveurs pour mettre en œuvre de nouveaux systèmes de management
- Faire plus de recherche
- Appliquer la législation existante et éviter la distorsion de concurrence
- Assurer la cohérence avec la politique commerciale : les produits importés doivent respecter le même niveau de bien-être que les européens.

Même si dans cette présentation il persiste un flou considérable sur ce qu'englobent les divers pourcentages, elle apporte des éléments utiles et constructives. Le fait qu'une Suédoise (Margareta Åberg) soit impliquée y est peut-être pour quelque chose...

Il y a de quoi se réjouir. Reste à analyser pourquoi toutes ces actions n'ont pas été lancées il y a 15 ans déjà et pourquoi les Autorités Compétentes ont été à ce point complices du blocage exercé par les filières – pour que, une fois pour toutes, un tel blocage ne se reproduise plus ! Peut-on si facilement avaler et oublier notre l'amertume quant au travail déplorable de l'Institut Technique du Porc, des Chambres d'agriculture et des groupements ? Ont-ils déjà apporté la moindre preuve que la page du blocage est tournée ? La présentation de la DG SANTE respirait la sincérité et la détermination. Quelques verrous auraient sauté, enfin, grâce au Parlement européen. A vrai dire, l'ampleur des non-conformités ridiculise les prétentions de « qualité » européennes.

**Je rappelle que la directive 120/2008/CE (version codifiée) prescrit aussi l'obligation de confort physique et thermique.**

Si maintenant la décision est prise d'introduire des changements pour mettre la production porcine en conformité quant aux queues intactes, il faut aller jusqu'au bout et profiter de l'opportunité pour assurer aussi le confort physique et thermique... qui est incompatible avec le caillebotis intégral. Il est donc peu utile de chercher à concilier le caillebotis intégral classique et l'abandon de la caudectomie : on sait que c'est difficile ou impossible, et le problème du confort physique et thermique restera entier. Le confort physique signifie d'avoir une aire de repos déformable, et confort thermique signifie de protéger autant contre trop de chaleur que contre trop de froid, la bonne réponse étant de permettre aux porcs de choisir eux-mêmes en leur proposant deux zones climatiques différentes. Ce qui signifie aussi de mettre plus d'espace à disposition et des zones fonctionnelles.

**Une bonne mise aux normes devrait aussi aller de pair avec une baisse du nombre de porcs. Ne l'oublions jamais. Et avec la transparence sur les conditions d'élevage et des prix équitables.**

### **La disponibilité de produits approuvés pour l'anesthésie et l'analgésie lors de la castration de porcelets**

G. Seiwald de la DG AGRI (non expert sur les porcs, remplaçant la DG SANTE indisponible) rappelle le cadre législatif et la Déclaration européenne sur les alternatives à la castration chirurgicale de 2008<sup>4</sup> qui avait annoncé une analgésie prolongée et/ou anesthésie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et l'arrêt de la castration chirurgicale en janvier 2018. Les objectifs n'étant pas atteints, l'analgésie prolongée et l'anesthésie reviennent à l'ordre du jour. La COM a entrepris des actions<sup>5</sup>. Il existe d'autres initiatives, sachant bien qu'avant l'âge de 7 jours les

<sup>4</sup> Signée par de nombreux acteurs dont en France l'IFIP, des experts de l'INRA, le Comité Régional Porcin de Bretagne, et de nombreuses ONG

<sup>5</sup> [https://ec.europa.eu/food/animals/welfare/practice/farm/pigs/castration\\_alternatives\\_en](https://ec.europa.eu/food/animals/welfare/practice/farm/pigs/castration_alternatives_en)

porcelets ont tout aussi mal qu'après, alors que la législation n'oblige à aucun soulagement avant cet âge.

Le cadre légal pour des produits médicaux vétérinaires est celui-ci :

L'autorisation des produits est basée sur la qualité, la sécurité, l'efficacité. Les substances actives utilisées dans des animaux produisant des aliments nécessitent une LMR (limite maximale de résidus).

Il y a **une autorisation centrale** depuis le milieu des années 90, par l'EMA (European Medicines Agency<sup>6</sup>).

Il y a aussi une **autorisation décentralisée** par groupes d'EM<sup>7</sup>. Les produits autorisés au niveau national peuvent être trouvés sur le site des Heads of Medicines Agencies (HMA)<sup>8</sup>.

**L'EM** définit les personnes autorisées et les conditions (formation..) de l'utilisation.

Le système de classification ATC (anatomique thérapeutique chimique) :

- Groupe QM01 système musculo-squelettique : antiinflammatoire,
- Groupe QN système nerveux QN01 anesthésiques QN02 Analgésiques
- Groupe QA Tractus alimentaire QA01 anti-inflammatoires non stéroïdiens

**La nouvelle proposition de la COM tend à améliorer la disponibilité :**

- Protection plus longue des produits nouveaux
- Extension des autorisations centrales
- Abandon du renouvellement après 5 ans
- Prescription standardisée à travers l'UE
- Base de données améliorée à travers l'UE.

Ces améliorations sont certainement très intéressantes pour l'industrie pharmaceutique et parfois pour les producteurs. Mais en quoi cela aidera-t-il nos petits porcelets ? Le référent remplaçant n'a pas pu répondre autre chose que de conseiller d'aller regarder les listes de produits sur les divers sites indiqués...<sup>9</sup>

Pour Copa-cogeca l'anesthésie locale est une solution intéressante, mais la lidocaïne n'est pas utilisée pour des animaux produisant des aliments. Il y a certes le système de la cascade<sup>10</sup> ; c'est le vétérinaire qui décide. La demande exprimée est claire : la lidocaïne doit être autorisée pour l'anesthésie locale. La représentante de Suède préconise aussi fortement l'anesthésie locale faite par l'éleveur. Or Copacogeca a parlé avec l'industrie pharmaceutique pourquoi il n'y a pas d'autorisation pour les porcelets ? et la réponse était « ce n'est pas assez rentable ».

**Il y a lieu de soutenir totalement le discours des représentants de Copa-cogeca dans la demande d'ôter ambiguïté et freins à l'autorisation de la lidocaïne et à son utilisation pour la castration des porcelets.**

**Au vu de ses propriétés pharmacologiques (lipophilie, ionisation au pH physiologique...), la lidocaïne est nettement plus efficace que la procaïne. Elle agit plus fortement et plus rapidement.**

---

<sup>6</sup> <http://www.ema.europa.eu/ema/index.jsp?curl=>

<sup>7</sup> <http://mri.cts-mrp.eu/veterinary/>

<sup>8</sup> [http://www.hma.eu/nationalcontacts\\_vet.html](http://www.hma.eu/nationalcontacts_vet.html)

<sup>9</sup> C'est fait : sur le site de l'ANSES, dans le tableau des médicaments vétérinaires autorisés, la lidocaïne est autorisée pour équidés, aucune LMR requise, et la procaïne est autorisée pour toutes les espèces productrices d'aliments, sans LMR requise. <https://www.anses.fr/fr/system/files/Tableau%201%20mai%202018.pdf>

<sup>10</sup> S'il n'y a pas de médicament autorisé pour l'indication et pour l'espèce données, le vétérinaire peut prescrire un produit autorisé pour une autre indication, ou une autre espèce, ou une autre espèce et une autre indication, et en dernier lieu un médicament humain. Détails : <http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/dgaln20048185.pdf> selon directive n° 2001/82/CE du 6 novembre 2001.

Aussi a-t-elle une toxicité cardio-vasculaire particulièrement faible. La lidocaïne est couramment utilisée en médecine humaine, surtout pour la petite chirurgie, c'est l'anesthésique local le plus utilisé au monde. Aucun besoin de LMR n'est repéré. Dans le cas du porcelet, la castration a lieu durant la première, et dans le pire des cas les premières, semaine/s de la vie, très loin de l'abattage. Un prétexte du type LMR pour ne pas l'autoriser est particulièrement ridicule. Les problèmes créés autour de l'usage de la lidocaïne pour les animaux de rente ressemblent à du m'en-foutisme primaire, de la part de l'administration et de la profession vétérinaire. Pour l'usage humain on prend l'anesthésique le plus efficace, pour les animaux on prend le moins efficace !

Le plaidoyer pour la lidocaïne n'enlève rien au fait que pour les animaux l'engraissement de mâles entiers ou l'immunocastration sont préférables puisqu'ils ne créent aucune lésion. Mais dans l'urgence il faut par pragmatisme saisir les compromis les moins mauvais et les plus réalistes.

**La COM répond que l'autorisation de la Lidocaïne relève d'abord des administrations nationales.** Mais il y a la cascade ; on peut trouver une échappatoire.

**Le président de séance, impressionné par une si belle unanimité au sein du groupe, promet de transmettre cette demande de lidocaïne à la DG SANTE.**